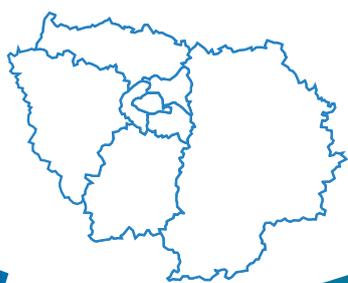




**COVID-19**

**LA RÉGION  
ILE-DE-FRANCE  
À VOS CÔTÉS**



# La Région mobilisée pour votre santé

Dès le début de la crise sanitaire, la Région Île-de-France a mis en place un plan inédit de soutien aux professionnels de santé en première ligne. En dotant les Franciliens de moyens de protection là où les services de l'État faisaient cruellement défaut, la Région s'est imposée comme un partenaire indispensable de nos soignants.



Déploiement de barnums de dépistage devant 50 gares et centres commerciaux d'Île-de-France (tests antigéniques gratuits en 15 minutes).

## Une stratégie de tests massifs

**Déploiement de camions de dépistage itinérants MobilTest** dans les territoires ruraux et les quartiers populaires pour réaliser des tests gratuits et sans rendez-vous.

**Formation de 2 000 secouristes** pour faire face à la pénurie de testeurs en Île-de-France.

**5 millions de tests** mis à la disposition des collectivités, des entreprises et des associations via la centrale d'achat de la Région.

**Aide jusqu'à 20 000 € pour les communes** qui organisent des opérations de dépistage.



**Un fonds d'urgence de 10 millions d'euros** pour aider les médecins, infirmiers, sages femmes et pharmaciens à financer les travaux de protection afin de garantir la sécurité de leurs patients.

**Relocalisation en Île-de-France de la production de matériel sanitaire :**

- 130 millions de masques produits par mois
- 330 000 flacons de gel hydroalcoolique
- 300 000 visières en plexiglas
- 180 000 blouses



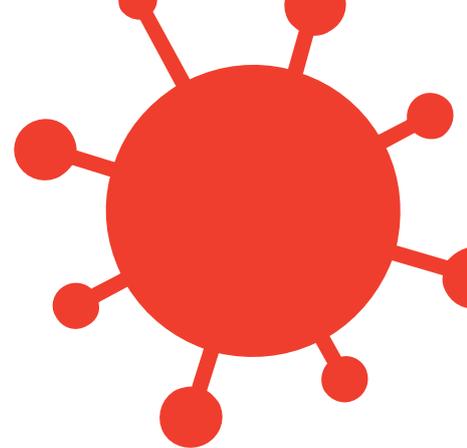
## 36 millions de masques

distribués aux Franciliens, en priorité aux professionnels de santé, aux pharmaciens et dans les Ehpad



## Prime de 1 500€ par mois

pour les élèves infirmiers appelés en renfort dans les hôpitaux



# Défendre nos emplois et nos entreprises

La violence de la pandémie et les mesures de confinement décidées par le Gouvernement ont des conséquences dramatiques sur l'activité économique des entreprises et en matière d'emploi. Face à cette situation, la Région a mis en place un plan d'actions pour donner aux entreprises les moyens de surmonter la crise et permettre aux demandeurs d'emploi et aux jeunes en insertion professionnelle de trouver du travail.

## 400 000 entreprises aidées

**10 000 emplois préservés** grâce au **Plan Relance Industrie** (aides jusqu'à 800 000 €) et au **Fonds résilience** dédié spécifiquement aux TPE-PME, notamment dans les secteurs de l'événementiel, du tourisme et de la restauration (avances remboursables de 3 000 € à 100 000 €).



**Acheter local pour sauver Noël**

Mise en ligne de la plateforme **mescommerces.iledefrance.fr**

Création du « **Prêt rebond** », un **prêt à taux zéro de 10 000 € à 300 000 €** pour les entreprises fragilisées.

Création d'un **chèque numérique de 1500 € pour les artisans et petits commerçants et de 10 000 € pour les communes** afin de vendre grâce au e-commerce et au click-and-collect.

**Aide au loyer de 1 000 €** pour les cafés, restaurants et commerces fermés (moins de 10 salariés)

## Cap sur la formation professionnelle

**Doublement des places de formation (40 000)** dans les secteurs dynamiques qui cherchent à recruter.

**Primes de 1000 €** pour les demandeurs d'emploi qui suivent ces formations pour les inciter à s'orienter vers ces filières en tension et **2 000 €** pour les personnes en situation de handicap.

**Gratuité du permis de conduire** pour les jeunes de moins de 26 ans en insertion professionnelle.

**Formations rémunérées** pour permettre aux demandeurs d'emploi de créer ou de reprendre une entreprise.

**10 000 places de formation à distance** en e-learning dans les métiers du numérique.



# Une protection maximale des usagers des transports

Au cœur de la crise sanitaire, la Région a maintenu la meilleure offre de transports possible tout en garantissant une protection maximale des voyageurs. Pour ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des Franciliens, la Région a également remboursé l'intégralité des abonnements Navigo pendant toute la durée du confinement du Printemps.



**Négociation d'un accord historique avec l'État pour sauver les transports et combler le déficit de 2,6 milliards d'euros causé par la crise de la Covid, évitant ainsi la hausse du prix du pass Navigo.**

**Maintien des transports en commun pendant le confinement** malgré la chute du nombre de voyageurs et protocoles sanitaires stricts pour la protection optimale des voyageurs.

**Remboursement intégral du Navigo lors du confinement du Printemps pour tous les Franciliens.**

**Des millions de masques distribués** aux voyageurs, aux abonnés Navigo, à la RATP et à la SNCF, aux agents de nettoyage et de gardiennage, aux sociétés de taxis et aux agents de chantiers de transports.

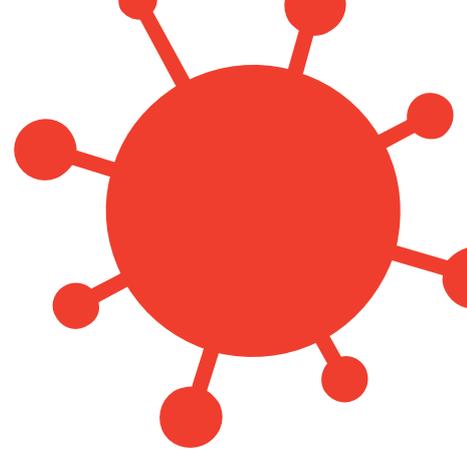


**Hausse du budget nettoyage de 70% et 600 agents d'entretien supplémentaires** pour assurer la désinfection régulière des rames, des véhicules, des quais et des gares.

**300 millions d'euros pour encourager la pratique du vélo avec le plan «RER Vélo»** qui prévoit 700 km de pistes cyclables.



**Prime à l'achat d'un vélo électrique de 500€ et de 600€ pour l'achat d'un vélo cargo** pour inciter les Franciliens à opter pour cette mobilité.



# Lycéens et étudiants, la Région à vos côtés

La crise sanitaire a considérablement creusé les inégalités scolaires et universitaires. Dès le mois de mars, la Région s'est mobilisée pour généraliser le numérique pour tous afin que la jeunesse ne soit pas la génération sacrifiée de la Covid et pour ne laisser aucun lycéen et étudiant sur le bord du chemin.

## Protéger les élèves, leurs enseignants et les agents des lycées

**75 % des lycéens et des enseignants équipés d'un ordinateur ou d'une tablette** avec l'objectif d'avoir **100 % des lycéens équipés en janvier 2021** pour leur permettre de suivre les cours à distance.

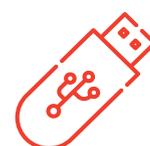
**100 000 tests** antigéniques mis à disposition des lycées et des CFA pour tester professeurs, agents et élèves.

**Quatre masques en tissu offerts aux lycéens et à leurs professeurs.**



**Virage numérique à 100 % :**  
100 % des lycées connectés au Très Haut Débit (contre un tiers fin 2015) et 100 % équipés en WiFi fin 2021 (zéro avant 2015).

**500 agents supplémentaires recrutés depuis le 1<sup>er</sup> septembre** pour pallier les absences d'agents liées à l'épidémie.



Distributions de **2 500 jeux de clés 4G,** de **5 000 micros sans fil et webcams** pour assurer les cours à distance.

**Chèque de 100 € pour 109 000 familles d'élèves boursiers**

afin de faire face à l'absence de cantine scolaire.

## Aux côtés des étudiants

« Chèque numérique » de 100€ pour les étudiants boursiers.

**20 000 €** alloués à chaque université ou école pour réaliser des tests PCR.

**Prolongement des bourses de mobilité internationale et des contrats doctoraux** retardés par le confinement.

**Un masque en tissu offert aux étudiants.**



Création d'un fonds de secours de **10 000 ordinateurs** pour équiper les étudiants qui ne le sont pas.

# Des aides d'urgence pour la culture et le sport

Pour aider les filières culturelles et sportives à faire face à l'interruption de leur activité, la Région a mis en place des aides exceptionnelles pour pallier les pertes de recettes liées aux représentations et aux événements annulés.



## Aide jusqu'à 35 000 €

pour permettre aux libraires, salles de cinémas et théâtres de s'équiper en matériel de protection pour la réouverture.

## Maintien de 100 % des subventions régionales

aux structures sportives et culturelles même lorsqu'elles sont fermées en raison des restrictions sanitaires ou que les festivals et spectacles ont été annulés.

## Un plan d'urgence pour la culture et le spectacle vivant

**Aide jusqu'à 5000 € pour les commerces culturels** (librairies, cinémas, galeries, cabarets...) pour compenser leurs pertes.

**Aide jusqu'à 8000 € pour les théâtres et compagnies de spectacle vivant** afin de compenser les pertes de billetterie.

## La Région aux côtés des sportifs

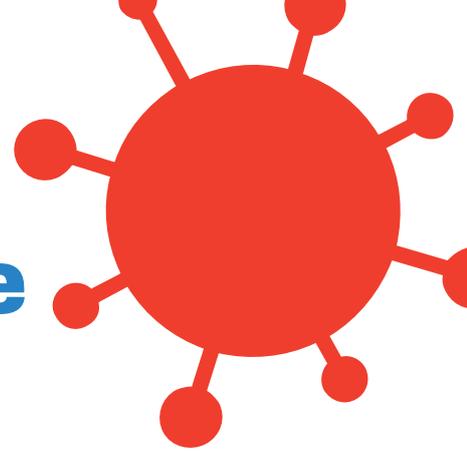
**Dotation de 100 000 masques pour les ligues et comités sportifs d'Ile-de-France** qui ont pu reprendre une activité en juin.

« **Chèque Sport** » de 400 € pour aider les clubs sportifs fragilisés par le confinement.

**Instauration d'un fonds d'urgence régional** pour la filière équestre.



# La Région vient en aide aux plus fragiles



Face à la montée de la grande pauvreté due à la crise sanitaire, la Région se mobilise pour être au plus près des Franciliens en situation de précarité.

**Distribution de plus de 12 000 colis alimentaires** pour les personnes démunies avec les associations caritatives (La Croix-Rouge, Emmaüs, la banque alimentaire).

**80 tonnes de denrées alimentaires ont été récupérées** dans les lycées franciliens et distribuées à des associations caritatives.



Mise à disposition de **550 chambres** dans nos îles de loisirs pour accueillir les sans-abris malades de la Covid.

**Ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence** à Châtenay-Malabry (92).

**Mise à disposition de 9 200 lits d'internat des lycées franciliens** afin d'accueillir les sans-abris et les personnels soignants venus en renfort des autres régions.



**Masques pour enfants âgés de 6 à 11 ans** mis à disposition gratuitement des villes de moins de 10 000 habitants

## Engagée contre les violences conjugales

**Doublement des logements sociaux régionaux** réservés aux femmes victimes de violences conjugales et mise à disposition de **500 places d'hébergement d'urgence** pour accueillir les femmes en détresse.

**Financement du dispositif « Téléphone Grave Danger »** pour les victimes de violences conjugales ou de viols sur les 8 départements franciliens.

**Formation des gendarmes** à l'accueil des femmes victimes de violence



**7 000 familles** parties en vacances grâce à la région après le confinement

# Face à la crise de la Covid, nos solutions pour vous aider



Retrouvez toutes nos aides sur  
**[iledefrance.fr/a-vos-cotes](https://iledefrance.fr/a-vos-cotes)**

Vous êtes une entreprise, un professionnel de santé,  
une association sociale ou culturelle : **la Région vous répond**

**Un numéro d'appel unique : 01 53 85 53 85**

Entreprises

**[covid-19-aidesauxentreprises@iledefrance.fr](mailto:covid-19-aidesauxentreprises@iledefrance.fr)**

Associations sociales

**[covid-19-solidarites@iledefrance.fr](mailto:covid-19-solidarites@iledefrance.fr)**

Personnels de santé

**[covid-19-sante@iledefrance.fr](mailto:covid-19-sante@iledefrance.fr)**

Associations culturelles

**[covid-19-culture@iledefrance.fr](mailto:covid-19-culture@iledefrance.fr)**

**Bénéficiez du Fonds Résilience**

**[iledefrance.fr/espace-media/fondsresilience](https://iledefrance.fr/espace-media/fondsresilience)**

**Bénéficiez du Prêt Rebond**

**[pret-rebond.iledefrance.fr](https://pret-rebond.iledefrance.fr)**

Vous êtes lycéen, étudiant  
ou demandeur d'emploi

Lycéen : **[monlycee.net](https://monlycee.net)**

Oriente et emploi : **[oriane.info](https://oriane.info)**

Trouver votre formation professionnelle :  
**[formpro.oriane.info](https://formpro.oriane.info)**

Pour soutenir  
nos commerçants :  
**[mescommerces.iledefrance.fr](https://mescommerces.iledefrance.fr)**

Les services en ligne  
de la Région :  
**[smartidf.services/fr](https://smartidf.services/fr)**

**Pour nous contacter**

**[contact@iledefrancerassemblee.fr](mailto:contact@iledefrancerassemblee.fr)**

 ÎLE-DE-FRANCE  
RASSEMBLÉE